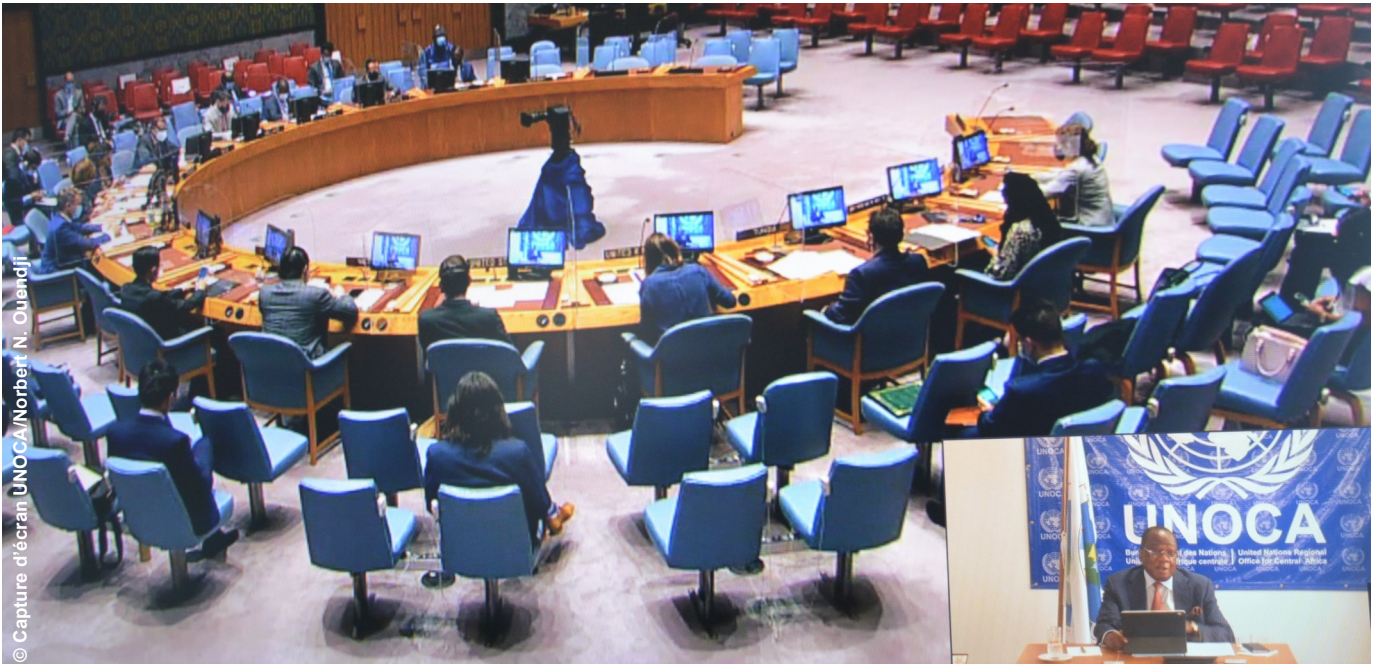




FOCUS | SITUATION EN AFRIQUE CENTRALE - ACTIVITES DE L'UNOCA

Le 20^e rapport du Secrétaire général des Nations Unies examiné par le Conseil de sécurité



© Capture d'écran UNOCA/Norbert N. Ouendji

Le 7 juin, devant le Conseil de sécurité, M. François Louncény Fall a présenté, par vidéoconférence, le 20^e rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA. Le rapport fait un tour d'horizon de toutes les questions liées à la paix et à la sécurité qui ont marqué la sous-région durant les six derniers mois. Les principaux faits politiques y sont également mis en relief ainsi que l'état des lieux en matière de droits de l'homme, les enjeux humanitaires et l'évolution de la situation économique dans le contexte de la COVID-19. M. António Guterres observe qu'en « dépit des efforts importants déployés à ce jour, [cette] pandémie [...] continue de compromettre la stabilité politique et le progrès économique des États d'Afrique centrale ». Il encourage ces États « à faire en sorte que les stratégies adoptées pour lutter contre la pandémie soient conformes aux obligations qu'ils ont contractées en matière de droits humains et à promouvoir des stratégies de relèvement postpandémie qui donnent la priorité aux populations vulnérables, notamment les femmes et les jeunes ».

De manière générale, dans son rapport, M. Guterres salue les contributions notables de la Communauté économique des États

▲ « Au moment où l'Afrique centrale fait face à un contexte politique et sécuritaire fragile, je crois fermement que l'UNOCA peut s'appuyer sur ses réalisations passées et aider la sous-région à relever ses défis multiples », a souligné M. Fall lors de son intervention devant le Conseil de sécurité.

de l'Afrique centrale (CEEAC) à la paix et à la stabilité en Afrique centrale ainsi que l'adoption de son plan stratégique conjoint avec l'UNOCA pour 2021-2025. Il souligne que « l'ONU reste déterminée à aider la sous-région dans ses efforts vers une plus grande stabilité ». A cet égard, il appelle les États membres de la CEEAC à « continuer de promouvoir et de consolider l'intégration régionale, qui est un facteur de paix et de prospérité durables ». M. António Guterres a rappelé le rôle crucial de l'UNOCA dans cette dyna-

mique. Il a notamment indiqué que le Bureau régional « entend resserrer son partenariat avec la CEEAC aux fins de la prévention des conflits et du maintien de la paix en Afrique centrale, du renforcement de la gouvernance nationale et régionale, du relèvement des défis en matière de sécurité transfrontalière et de la promotion de la participation des femmes, des jeunes et de la société civile aux mécanismes d'alerte rapide ainsi qu'à la consolidation et au maintien de la paix ».

Proroger le mandat de l'UNOCA

Malgré les « progrès notables et d'avancées institutionnelles observés [dans ces domaines] au cours de ces dernières années, la fragilité persistante de la paix et de la sécurité en Afrique centrale motive l'ONU à poursuivre le soutien qu'elle y apporte, en particulier dans les domaines de la diplomatie préventive et de la consolidation de la paix », explique le Se-

crétaire général des Nations Unies. C'est pourquoi il recommande la prorogation du mandat de l'UNOCA pour une période de trois ans allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2024.

« Au moment où l'Afrique centrale fait face à un contexte politique et sécuritaire fragile, je crois fermement que l'UNOCA peut s'appuyer sur ses réalisations passées et aider la sous-région à relever ses défis multiples », a précisé son Représentant spécial, M. Fall, lors de son intervention devant les quinze membres du Conseil de sécurité. Ces derniers ont pris la parole pour apprécier le travail de l'UNOCA et donner leur lecture de la situation en Afrique centrale (voir pages 3 à 5).

Les discussions étaient conduites par M. Gert Auvåart, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'ONU et Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2021.

COVID-19 : 222 882 cas signalés, 3635 décès

Évoquant les activités de l'UNOCA lors de son intervention au Conseil de sécurité, M. François Louncény Fall a indiqué que la pandémie de la COVID-19 a continué d'avoir un impact, bien que la situation s'améliore progressivement, grâce à une combinaison de programmes de vaccination et de prévention mis en œuvre par les gouvernements de la sous-région. L'Afrique centrale reste à ce jour la sous-région du continent africain où le nombre d'infections et de décès dus à la COVID-19 est le plus faible. Au 15 mai, les données officielles montrent que 222 882 cas ont été signalés dans la région et que 3635 personnes ont perdu la vie depuis le début de la pandémie.



Tchad – Transition : soutien aux efforts de l'UA et de la CEEAC

EN BREF

■ Armée de résistance du Seigneur

Le Chef de l'UNOCA a regretté le fait que les groupes armés non étatiques continuent de représenter une menace pour la paix et la sécurité dans toute la région, avec un impact horrible sur les populations civiles, à l'instar de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Malgré des dissidences et des défections, elle continue en effet de sévir en République centrafricaine (RCA) et en République démocratique du Congo (RDC). Elle y procède à des attaques, enlèvements et viols, notamment dans des zones où la présence de l'Etat est faible. « Je travaillerai en étroite collaboration avec l'UA et la CEEAC pour poursuivre les consultations et convenir d'une vision commune afin de faciliter un transfert harmonieux des responsabilités de la Force régionale d'intervention de l'UA à la CEEAC », a indiqué M. Fall.

■ Boko Haram

Dans son rapport au Conseil de sécurité, le Secrétaire général de l'ONU exprime sa vive préoccupation par rapport aux attaques de Boko Haram au Cameroun et au Tchad. Il soutient que « la coordination entre les pays et les partenaires de la région du bassin du lac Tchad est essentielle si l'on veut parer à la menace que représente [ce groupe terroriste], s'attaquer à ses causes profondes et remédier à ses incidences sur les populations et les pays touchés ». Les efforts conjoints entrepris par l'UNOCA, l'UNOWAS et d'autres entités des Nations Unies dans la région restent essentiels pour y faire face. « Toutes les parties prenantes doivent mettre en œuvre la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, notamment en achevant l'élaboration des plans d'action territoriaux et en les mettant en œuvre », conclut M. Guterres.

■ Changement climatique

M. Fall a partagé ses inquiétudes sur l'impact négatif du changement climatique en Afrique centrale. Il a fait observer que « cette tendance va probablement s'aggraver au cours des prochaines décennies, et devrait se traduire par une augmentation des catastrophes naturelles, entravant les progrès socioéconomiques et exacerbant les tensions politiques et sécuritaires dans la sous-région ». Il a précisé que « l'on devrait s'attendre à ce que les lourdes conséquences climatiques exercent une pression croissante sur les capacités des gouvernements et des communautés à faire face aux multiples défis, avec des [incidences] potentiellement importantes pour la paix et la sécurité », y compris sur le plan humain.

■ Piraterie maritime

Le Représentant spécial a estimé que la criminalité maritime dans le golfe de Guinée « reste une menace sérieuse pour les Etats de l'Afrique centrale et de l'Ouest ». Il a précisé qu'au cours du premier trimestre de cette année, la région maritime de l'Afrique centrale a enregistré plus d'incidents que celle de l'Afrique de l'Ouest, malgré les mécanismes bilatéraux en place pour faire face à l'insécurité maritime. Selon le Centre interrégional de coordination pour la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée (CIC), 20 atteintes à la sécurité en mer ont été enregistrées entre janvier et mars 2021, dont 11 dans l'espace maritime de la CEEAC – des chiffres en baisse par rapport aux 45 cas, dont 9 dans l'espace maritime de la CEEAC, qui ont été signalés pour le quatrième trimestre de 2020. « L'UNOCA et l'UNOWAS continueront de donner la priorité à la sécurité maritime dans leurs actions conjointes », a rassuré M. Fall.



© UNOCA/Norbert N. Ouendji

« La situation au Tchad, à la suite du décès du défunt président Idriss Déby Itno, a mis en évidence les défis auxquels la sous-région est confrontée pour faire face aux conséquences des changements inattendus de gouvernement », a souligné le chef de l'UNOCA devant le Conseil de sécurité le 7 juin. Conformément à la position adoptée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) et le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) qui s'est tenu le 4 juin 2021, la priorité des Nations Unies sera de soutenir les efforts de l'UA et de la CEEAC pour accompagner la transition au Tchad. « L'UNOCA mobilisera le sys-

▲ Au Tchad, « un soutien extérieur cohérent à la transition dans le cadre de la coordination mise en place par l'UA sera important ».

tème des Nations Unies et travaillera avec les partenaires concernés pour soutenir un dialogue inclusif visant à assurer une transition rapide vers un régime démocratique et constitutionnel dans le pays », a-t-il insisté, précisant qu'un « soutien extérieur cohérent à la transition » dans le cadre de la coordination envisagée par l'UA sera important.

M. Fall a aussi souligné que l'ONU et la communauté internationale devraient continuer à s'engager auprès des pays voisins, en étroite consultation avec les autorités nationales et les institutions régionales, pour

préserver la stabilité. « La dynamique sécuritaire dans les pays limitrophes du Tchad, y compris la Libye, le Soudan et la République centrafricaine, ainsi que les développements liés aux activités des groupes terroristes dans le bassin du lac Tchad, pourraient affecter négativement la dynamique interne au Tchad », a-t-il alerté.

Dans cet esprit, le Secrétaire général de l'ONU « demande à tous les acteurs de respecter l'intégrité territoriale du Tchad et de s'abstenir de recourir à la violence à des fins politiques ». Par ailleurs, il rappelle dans son rapport que « le Tchad demeure lié par les obligations qui lui incombent, en droit international, de mettre en œuvre, de protéger et de respecter les droits humains, y compris le droit à la vie et le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique » (voir aussi page 6).

Cameroun - Crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest : pas de solution militaire

La question de la crise anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun était également au centre des préoccupations des membres du Conseil de sécurité, y compris lors d'une session à huis-clos. Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA a indiqué que les violences n'y ont pas diminué. Le rapport du Secrétaire général souligne que ces violences persistantes se sont soldées par de nouvelles atteintes contre les civils et par des déplacements forcés, entravant l'accès humanitaire et aux services de base. « Au 30 avril, plus de 67 000 Camerounais et Camerounaises avaient cherché refuge au Nigéria. Plus de 409 000 personnes avaient été déplacées dans les deux régions, s'exposant à des risques de protection importants, notamment à de nombreuses violences sexuelles et fondées sur le genre [...]. Quelque 700 000 enfants ont été privés d'école du fait de la crise sévissant dans les deux régions », lit-on dans ce document, où on note par ailleurs que les personnels de l'ONU ont été aussi victimes des violences en cours dans ces régions du Cameroun. Il en ainsi du convoi composé de six membres du Programme alimentaire mondial (PAM) et d'un employé du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) attaqué le 26 mars 2021 « à coups de pierres et de fusil par un groupe armé non étatique dans le village d'Ikata, dans la région du Sud-Ouest du

Cameroun ».

Dans ses recommandations, le Secrétaire général de l'ONU rappelle qu'il « n'y a pas de solution militaire à la crise qui sévit dans les deux régions ». Il encourage les autorités camerounaises à « donner la priorité au dialogue inclusif et à la réconciliation et à les promouvoir, ainsi qu'à poursuivre la mise en œuvre des recommandations issues du grand dialogue national ». Conformément à ces recommandations, M. Guterres invite aussi les autorités « à tendre la main aux membres de la diaspora camerounaise, qui n'ont pas participé audit dialogue et continuent d'en rejeter l'issue, afin d'aborder les questions en suspens qui sous-tendent la crise ».

« Au 30 avril, plus de 67 000 Camerounais et Camerounaises avaient cherché refuge au Nigéria. Plus de 409 000 personnes avaient été déplacées dans les deux régions [du Nord-Ouest et du Sud-Ouest], s'exposant à des risques de protection importants, notamment à de nombreuses violences sexuelles et fondées sur le genre [...]. Quelque 700 000 enfants ont été privés d'école du fait de la crise sévissant dans les deux régions »

L'essentiel de ce qu'on peut retenir des interventions des membres du Conseil de sécurité

Les observations ci-dessous ont été faites à la suite de la présentation du Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA. Il s'agit des extraits d'une synthèse réalisée par le Service de la Couverture et des Communiqués de presse des Nations Unies (<https://www.un.org/press/fr/2021/cs1452.doc.htm>).

M. James Paul Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni auprès de l'ONU : il a déploré la répression conduite au Tchad en avril et exhorté le Conseil militaire de transition à offrir un cadre constitutionnel inclusif et à œuvrer à la tenue d'élections d'ici les 18 prochains mois. Un Tchad stable est crucial pour la région sahé-



lienne en son entier, a-t-il souligné. Le délégué a qualifié de très préoccupants les récents affrontements qui se sont produits à la frontière du Tchad et de la République centrafricaine. « Une instabilité accrue et une défiance entre pays voisins sont les dernières choses dont la région a besoin » [...]. Il s'est aussi dit très préoccupé par la crise en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. « Plus d'un million de personnes sont déplacées et deux millions ont un besoin vital d'aide humanitaire. » Il a demandé un accès humanitaire sans entraves et un établissement des responsabilités pour les auteurs de violations des droits humains [...]. Enfin, il a souligné la gravité de la menace terroriste à laquelle le Cameroun et les pays voisins continuent de faire face. « Nous exhortons les Gouvernements des pays du bassin du lac Tchad, avec l'appui des partenaires internationaux, à améliorer la gouvernance, à démobiliser et réintégrer les anciens combattants et à atténuer les effets des changements climatiques sur la sécurité de la région », a-t-il conclu.

M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies : il a souhaité que la communauté internationale continue à respecter la souveraineté et l'intégrité des États de la région, à soutenir leur développement et à encourager les organisations régionales et sous-régionales à jouer un rôle plus impor-



tant. « La situation au Cameroun est une affaire intérieure », a estimé la Chine en se disant confiante dans la capacité du pays à y faire face. En ce qui concerne la République centrafricaine, notant que la situation sécuritaire s'y est améliorée, la Chine a invité le Conseil à lever l'embargo sur les armes imposé à ce pays. La Chine s'est aussi inquiétée de l'impact des changements climatiques sur le développement des pays de la région avant d'exhorter la communauté internationale, en particulier les pays développés, à appuyer les efforts d'adaptation et d'atténuation des États de la région. La Chine a aussi appelé la communauté internationale à intensifier son soutien à l'Afrique centrale pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et encourager la reprise postpandémique. En conclusion, la délégation chinoise a vivement recommandé le renouvellement du mandat de l'UNOCA.

M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'ONU : il a salué la tendance positive vers la démocratie en Afrique centrale, évoquant la tenue récente ou prochaine de plusieurs processus électoraux. Il s'est cependant inquiété que certaines forces s'opposent à cette tendance positive, et a appelé à appuyer la réconciliation et le dialogue « nécessaires dans certains cas ». Il a pris note du communiqué de l'UA sur l'évolution de la situation au Tchad et a espéré que le Conseil militaire de transition respectera ses engagements. En RCA, tous les acteurs



doivent agir pour mettre en œuvre l'accord de paix, a exigé l'Inde qui a exprimé le vœu que les deux camps œuvrent pour la désescalade. Poursuivant, le représentant s'est inquiété de la recrudescence de la piraterie dans le golfe de Guinée, indiquant que de nombreux marins indiens en ont fait les frais. Il a exigé une collaboration internationale accrue pour améliorer la sécurité dans ces eaux.

M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'ONU : s'exprimant également au nom du Kenya, de la Tunisie et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, il a espéré que les efforts régionaux pour freiner la propagation de la COVID-19 et lancer des campagnes de vaccination ouvriraient la voie à une reprise économique postpandémique. Le Niger a estimé que les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) concernant la croissance économique en Afrique centrale sont un signe fort de la résilience du continent. S'agissant de la situation au Tchad, le Niger a encouragé les autorités de transition à promouvoir un dialogue inclusif et à respecter le calendrier du retour à la démocratie. « Au Cameroun, la priorité doit être



donnée au dialogue », a-t-il dit, avant de condamner la violence des groupes armés séparatistes qui a provoqué des déplacements à grande échelle. Se déclarant préoccupé par les attaques de Boko Haram, il a souscrit à la recommandation du Secrétaire général de renforcer la coopération pour contrer les menaces posées par ce groupe ainsi que les causes profondes du conflit [...]. Le Niger a appuyé le renouvellement proposé pour trois ans du mandat de l'UNOCA.

M. Martin Gallagher, Coordinateur politique, mission permanente de l'Irlande auprès de l'ONU : il a appelé à une transition rapide, pacifique et inclusive au Tchad, ainsi qu'à la restauration d'un ordre constitutionnel et civil par le biais d'élections libres au cours des 18 prochains mois. Il s'est dit très préoccupé par la détérioration de la situation en République centrafricaine, avant d'engager les autorités de ce pays à impliquer de manière constructive les organisations régionales et les États voisins. Elles doivent aussi œuvrer à la levée des entraves dans l'exécution par la MINUSCA de son mandat. La sécurité des Casques bleus n'est pas une option mais une nécessité, a-t-il déclaré. Le délégué a également dénoncé la montée de la violence au Cameroun et réclamer la fin des attaques et



violations visant les civils [...]. Il a appelé toutes les parties camerounaises à poursuivre le dialogue politique en vue du règlement de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le représentant a aussi jugé important de reconnaître le nombre important de réfugiés que le Cameroun accueille [...]. Enfin, il a salué le fait que le rapport du Secrétaire général reconnaisse les liens entre les changements climatiques, la paix et la sécurité.

La suite en pages 4 et 5

M. Rodney M. Hunter, Coordinateur politique, mission permanente des USA auprès de l'ONU : il s'est joint à l'Union africaine et à ses partenaires internationaux pour appeler à une transition pacifique et dirigée par des civils au Tchad, vers un gouvernement démocratiquement élu avant octobre



2022. Pour permettre un dialogue national inclusif, M. Hunter a recommandé d'établir un plan concret, d'arrêter un calendrier clair pour les élections et de rédiger une nouvelle Constitution [...]. Par ailleurs, préoccupés par la situation dans les régions anglophones du Cameroun, les États-Unis ont condamné tous ceux qui contribuent à la violence, y compris les forces de sécurité et les séparatistes armés. Ils ont appelé le Gouvernement et les groupes armés à mettre fin à cette violence et à participer au dialogue sans conditions préalables [...]. M. Hunter a assuré le plein soutien des États-Unis [à l'UNOCA] dans la promotion d'un dialogue politique inclusif au Cameroun [...]. Finissant sur une note positive, il s'est félicité des progrès au Burundi en notant que le pays a amélioré ses relations diplomatiques et économiques avec ses voisins et est revenu dans les forums internationaux. Les États-Unis ont encouragé les autorités burundaises à poursuivre sur la voie d'une paix durable.

Mme Trine Skarboevik Heimerback, Représentante permanente adjointe de la Norvège auprès des Nations Unies : elle a mis l'accent sur l'importance de la diplomatie pour la consolidation de la paix, de la sécurité maritime ainsi que sur l'impact des changements climatiques et des ressources naturelles sur la sécurité en Afrique centrale. Par ailleurs, notant la persistance de la violence armée dans le bassin du lac Tchad, la Norvège a appelé à s'attaquer aux causes profondes de cette violence, notamment par le biais d'un dialogue politique et par des conversations avec les communautés affectées. Les efforts



conjointes de l'UNOCA et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), et avec d'autres entités des Nations Unies dans la région, sont positifs et devraient être renforcés, a dit la Norvège

avant de s'inquiéter tout particulièrement de la situation au Cameroun [...]. Rappelant la récente réunion du Conseil sur les Grands Lacs et la réunion de la Commission de consolidation de la paix (CCP) sur le Burundi, elle a demandé des mises à jour sur le Burundi, y compris dans les rapports de l'UNOCA [...]. Pour ce qui est de l'impact des changements climatiques et des ressources naturelles sur la sécurité, la Norvège a salué le projet de deux ans de l'UNOCA visant à renforcer les connaissances sur les liens entre les changements climatiques et la sécurité en Afrique centrale [...].

Mme Anna M. Evstigneeva, Représentante permanente adjointe (Affaires politiques) de la Fédération de Russie auprès de l'ONU : elle a indiqué que la situation difficile dans la région découle de l'intervention militaire occidentale en Libye. Elle a appuyé les efforts de l'Union africaine au Tchad, ainsi que son appel en vue de la tenue prochaine d'élections. Elle est revenue sur l'incident sécuritaire qui s'est produit entre militaires tchadiens et centrafricains à la suite de « provocations de groupes opposés à Bangui ». Elle a appelé les deux pays à faire preuve de la plus grande retenue et à coopé-



rer en vue d'une sécurisation de la frontière. Ils devraient notamment procéder à la démarcation de leur frontière, a-t-elle recommandé, en ajoutant que Bangui avait d'ores et déjà accepté cette initiative. Elle a espéré que N'Djamena s'y montrerait également favorable. La représentante a condamné les attaques commises par des groupes terroristes au Niger et au Cameroun et indiqué que les djihadistes veulent s'implanter en République centrafricaine. « Il est tout à fait possible d'assister à la création d'un califat 2.0 en Afrique centrale », a-t-elle averti [...].

Mme Sheraz Gasri, Coordinatrice politique, mission permanente de la France auprès de l'ONU : elle a souligné que la coordination régionale est essentielle pour répondre aux menaces transnationales et protéger les populations, évoquant notamment la persistance des attaques de l'Armée de résistance du Seigneur en RDC et en RCA, et la multiplication des actions terroristes de Boko Haram autour du bassin du lac Tchad. S'agissant de la transition politique au Tchad, elle a relevé que la nomination d'un gouvernement civil inclusif est une étape positive qui doit mener à une transition pacifique et reposant sur le dialogue avec l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile. L'objectif doit être le retour rapide à des institutions démocratiquement élues, a-t-elle souligné. Elle a par ailleurs dit compter sur les autorités centrafricaines pour remplir rapidement leurs engagements et fait savoir que la France poursuit ses échanges avec les autorités camerounaises pour trouver une issue poli-

tique à la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. La représentante a



ensuite souligné que le soutien des partenaires internationaux reste indispensable pour aider l'Afrique centrale à surmonter la crise sanitaire et à poursuivre son développement. La lutte contre la COVID-19 doit rester la priorité, a-t-elle affirmé [...]. Les partenaires doivent aussi rester engagés pour atténuer les conséquences socioéconomiques de la pandémie en Afrique centrale, a-t-elle ajouté, rappelant que c'était l'objectif du Sommet sur le financement des économies africaines qui s'est tenu en mai dernier à Paris. Celui-ci a permis de décider de mesures concrètes pour briser le cercle du surendettement et pour soutenir une reprise économique de qualité, s'est-elle félicitée.

M. Pham Hai Anh, Représentant permanent adjoint du Viet Nam auprès de l'ONU : il a déploré la violence que les groupes armés et terroristes continuent de perpétrer dans la région et condamné les attaques commises contre les civils et le personnel onusien. Il a ensuite exprimé ses condoléances au peuple et au Gouvernement du Tchad après le décès du Président Idriss Déby Itno. Le délégué a souligné l'importance de remédier aux causes profondes de l'instabilité de la région et d'appuyer les efforts diplomatiques et politiques en vue de promouvoir la réconciliation nationale,



de remédier à la menace posée par les groupes armés et de renforcer la gestion des ressources naturelles. Il a aussi insisté sur l'importance de la coopération régionale pour parvenir à la paix et au développement dans la région. Il a appuyé la coopération entre la République centrafricaine et le Tchad en vue de régler le récent incident sécuritaire à la frontière entre les deux pays. Il a ensuite exhorté les partenaires internationaux à continuer d'apporter un soutien technique et financier aux pays de la région. Enfin, le délégué a plaidé pour un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19.

Mme Alicia Guadalupe Buenrostro Masieu, Représentante permanente adjointe du Mexique auprès de l'ONU : elle a déclaré que la diplomatie préventive doit être mobili-



sée pour faire face aux défis auxquels sont confrontés plusieurs pays de la sous-région, y compris le Cameroun. Les groupes terroristes continuent de menacer la population civile et les institutions de l'Etat, a-t-elle dit, soulignant la nécessité impérieuse de mettre en œuvre une stratégie régionale pour lutter contre de telles menaces dans la région du bassin du

lac Tchad. Les conflits dans la région sont exacerbés par les réseaux criminels transnationaux, qui financent les groupes armés et perpétuent le cycle de la violence, a-t-elle déclaré, ajoutant que l'UNOCA pourrait fournir une assistance utile à la CEEAC pour lutter contre ces menaces. Dans ce contexte, elle a aussi appelé tous les États de la région à continuer de coopérer avec la Cour pénale internationale. Par ailleurs, soulignant l'importance du respect du droit international humanitaire, elle a appelé les autorités nationales à soutenir les efforts visant à fournir de l'aide à ceux qui en ont besoin.

M. Gert Auväärt, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'ONU et Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2021 : il a déploré l'aggravation des défis que les pays d'Afrique centrale doivent relever. « La flambée de violence en République centrafricaine est le plus préoccupant », a-t-il indiqué, dénonçant les violations des droits humains dans le pays, ainsi que les menaces proférées à l'encontre de la MINUSCA. Le délégué a aussi condamné les attaques perpétrées contre les écoliers et les travailleurs humanitaires au Cameroun et plaidé pour un établissement des responsabilités en vue de mettre fin à l'enracinement d'une culture d'impunité. Il a salué le rôle



d'appui de l'UNOCA au processus de réconciliation au Cameroun. Le représentant a souligné l'importance des initiatives régionales visant à faire taire les armes, restaurer les ordres constitutionnels et promouvoir les droits humains. Il a dit suivre avec attention le retour à une gouvernance démocratique conduite par les civils au Tchad. Enfin, le délégué a déclaré que la situation complexe et fragile en Afrique centrale est aggravée par les effets négatifs des changements climatiques.

Les photos utilisées ci-dessus ainsi que dans les deux pages précédentes sont des captures d'écran © UNOCA/Norbert N. Ouendji



Le Représentant spécial a présenté le rapport à partir d'une des salles de conférence de l'UNOCA, en présence de certains de ses collègues.

Le Représentant spécial reçu en audience à Ndjamena par le Président du Conseil militaire de transition


Lors de l'entretien avec le Président du CMT, le Représentant spécial était accompagné par un de ses Conseillers politiques, M. Souleymane Beye (premier à gauche). © Photo Présidence de la République du Tchad

Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, a été reçu en audience le 25 juin à Ndjamena par le Président du Conseil militaire de transition (CMT) du Tchad, le Général Mahamat Idriss Déby. Ils ont échangé sur la situation politique et sécuritaire du pays et

de la sous-région ainsi que sur le processus de transition et les préparatifs du dialogue inclusif envisagé pour discuter des enjeux liés à l'avenir du Tchad. M. François Louncény Fall a réitéré la disponibilité des Nations Unies à accompagner ces

dynamiques, aux côtés de la CEEAC et de l'Union africaine. Il avait donné les mêmes assurances respectivement au Ministre des Affaires étrangères (M. Chérif Mahamat Zène) et au Ministre d'Etat chargé de la Réconciliation nationale et du Dialogue (M. Acheikh Ibn-Oumar) lors d'une rencontre le 22 juin.

Tchad : l'ONU au Symposium national des femmes sur la sécurité et la paix durables

Le Symposium national des femmes sur la sécurité et la paix durables a eu lieu du 25 au 27 juin 2021 à Ndjamena sur le thème : « Rôle et place de la femme dans les questions de paix et de sécurité pendant et après la transition ». Placé sous le patronage du Premier Ministre, chef du gouvernement de transition (M. Pahimi Padacké Albert), l'événement a mobilisé des femmes de toutes les couches sociales venues des 23 provinces du pays ainsi que des autorités politiques et diplomatiques. Lors de la cérémonie d'ouverture, il a pris l'engagement d'accorder une place privilégiée aux femmes lors du dialogue inclusif.

Cette phase protocolaire et introductive a eu lieu en présence du Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, et de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Tchad, Mme Violet Kakomya (photo).



SAO TOME ET PRINCIPE – PRESIDENTIELLE DU 18 JUILLET : appel pour une élection crédible et apaisée


La Coordinatrice résidente par intérim du Système des Nations Unies à Sao Tome-et-Principe, Katarzyna Wawiernia (au milieu), était aux côtés du Représentant spécial dans la plupart de ses audiences et réunions, y compris chez le Premier Ministre, M. Jorges Lopes Bom Jesus (à gauche). © UNOCA/M. Nzengou

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, s'est rendu à Sao Tomé du 16 au 20 mai 2021 pour s'entretenir avec les partenaires nationaux et internationaux sur les préparatifs de la présidentielle du 18 juillet et sur le contexte général. Il a notamment eu des consultations avec le Premier Ministre, le Ministre de la Décentralisation, le Président de l'Assemblée nationale, les responsables de la Commission électorale nationale, de la Cour constitutionnelle, des partis politiques, ainsi qu'avec le groupe des femmes parlementaires et la société civile. M. Fall les a

encouragés à contribuer à un processus électoral crédible et apaisé afin de consolider davantage la démocratie dans ce pays considéré comme « le bon élève » de l'Afrique centrale en termes d'alternance politique pacifique.

Election sans heurts

Le Chef de l'UNOCA a également plaidé pour le renforcement des mesures de prévention contre la COVID-19 et la mise à disposition des moyens nécessaires à l'organisation d'une élection sans heurts. Dans la même optique, il a appelé les membres du corps diplomatique rencontrés à Sao Tomé à appor-

ter leur soutien au processus électoral, dans la mesure de leurs possibilités. Il a réitéré sa détermination à continuer à travailler en synergie avec l'équipe de pays des Nations Unies, qui accompagne les actions du gouvernement dans divers domaines. M. Fall a particulièrement souligné le rôle crucial du PNUD en matière d'assistance électorale.

La visite du Représentant spécial s'est déroulée quelques mois après le déploiement, par l'ONU, d'une mission d'évaluation des besoins en assistance électorale à Sao Tomé-et-Principe, du 25 janvier au 1^{er} février 2021. Elle répondait en effet à une requête des autorités santoméennes dans ce sens.

ONU/Etat de droit et institutions de sécurité : une équipe en visite à l'UNOCA

Le 1^{er} juin, le Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a reçu une équipe du Bureau de l'Etat de droit et des institutions de sécurité du Département des opérations de paix de de l'ONU (DPO), qui était en visite de travail à Libreville du 30 mai au 12 juin 2021. La mission a permis d'identifier les domaines dans lesquels une assistance de ce Bureau serait nécessaire à l'UNOCA et aux bureaux des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale, ainsi qu'à la CEEAC. Cette assistance serait cruciale pour mieux répondre aux défis de la sous-région en matière de paix et de sécurité, en particulier dans le domaine de l'état de droit. Durant ses

échanges avec les membres de la mission, M. Fall leur a présenté la situation politique et sécuritaire générale en Afrique centrale.

Pendant son séjour au Gabon, l'équipe du Bureau de l'Etat de droit et des institutions de sécurité de DPO a aussi eu des séances de travail avec plusieurs partenaires, y compris la Commission de la CEEAC. Elle avait été aussi invitée à participer, le 3 juin, à la réunion de coordination du Représentant spécial avec les Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies et les responsables des entités onusiennes à caractère régional opérant en Afrique centrale (photo).



L'Afrique centrale devrait se doter d'une architecture de la gouvernance et des élections démocratiques

La 51^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNOCA) a eu lieu du 24 au 28 mai 2021 à Bujumbura (Burundi). Les participants ont partagé leurs expériences et leurs réflexions sur un thème central : « la gestion des processus électoraux dans l'espace

CEEAC [Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale] ». Les experts de la Commission de la CEEAC ont fait un état des lieux de la question, en mettant en relief les engagements et les initiatives de l'institution dans le champ de la gouvernance électorale. La contribution des Etats membres a permis d'évoquer des cas spécifiques et d'apprécier l'ampleur des défis auxquels ils sont confrontés. Ils ont insisté, entre autres, sur la problématique des financements sur fonds propres, la planification logistique et l'environnement sécuritaire ainsi que la participation des jeunes et des femmes. Sur ce dernier point, ONU Femmes a plaidé en faveur des dispositions légales établissant et garantissant le respect des quotas (au-dessus de 30%) pour la représentation effective des femmes dans les processus électoraux.

Réduire les aides extérieures

Par ailleurs, pour mieux exprimer et assumer leur souveraineté, les Etats membres de l'UNOCA ont souligné la nécessité de se doter d'un budget conséquent pour l'organisation des élections. Il s'agit, selon eux, de privilégier « les ressources nationales existantes et [de] réduire la dépendance aux financements externes ». Dans ce contexte, ils ont recommandé le développement, avec l'appui de la CEEAC et de l'UNOCA, d'un protocole sous-régional sur la gestion des élections en Afrique centrale. Ils s'appuient notamment sur la « déclaration de Malabo sur les élections démocratiques et pacifiques comme moyen de renforcer la stabilité et atteindre les objectifs de développement durable en Afrique centrale ». Ladite déclaration, adoptée lors de la 50^e session ministérielle de l'UNOCA, invite les Etats membres à initier une « étude sur les causes, facteurs et manifestations de la violence et des crises électorales dans certains pays de l'Afrique centrale et de recommander les mesures appropriées tant régionales que nationales pour des élections apaisées ».



▲ Lors de la 51^e réunion de l'UNOCA, les Etats membres ont également discuté de la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en Afrique centrale ainsi que des questions de droits de l'homme ; de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, l'extrémisme violent et le terrorisme (Boko Haram), entre autres.

la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, pour voir comment davantage travailler à des processus plus inclusifs, gage de crédibilité en vue de l'acceptation des résultats sans contestation ».

Gestion de l'après élections, défi majeur

« La Démocratie étant un processus, ce n'est qu'à travers l'organisation des élections libres, transparentes et apaisées que nous allons tonifier davantage la gouvernance politique et démocratique dans notre sous-région », a résumé le Ministre burundais des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, M. Albert Shingiro, lors de la cérémonie de clôture. « Nous avons tout un arsenal juridique tant au niveau national, régional qu'international à suivre et qui puisse nous aider à prévenir des conflits au terme des processus électoraux », a-t-il poursuivi. Le chef de la diplomatie burundaise a ajouté que « le problème en Afrique ce n'est pas l'organisation des élections [car], le défi majeur reste la gestion de l'après élections ». « Nous devons donc mettre plus d'énergie sur cette partie cruciale du processus électoral », a-t-il conclu.

L'UNOCA est « disposé à mobiliser tout le système des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux pour aider la CEEAC et ses Etats membres à étendre la portée de cette Déclaration et à mettre en place une véritable architecture sous-régionale de la gouvernance et des élections démocratiques en Afrique centrale », a soutenu le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, lors de la cérémonie d'ouverture de la 51^e réunion de Bujumbura, le 28 mai. Dans la même perspective, M. Basile Ikouebe, Représentant spécial de l'Union africaine pour les Grands lacs, et Chef du bureau de liaison de l'UA au Burundi, a souligné qu'il « faut aller plus loin, en réfléchissant à la pleine mise en œuvre de



La photo souvenir était l'un des moments clés de la phase protocolaire de la session ministérielle le 28 mai. © UNOCA/Norbert N. Ouendji

Solidarité avec des pays membres éprouvés par des crises sociales et politiques

Outre les enjeux liés aux élections et à la gouvernance électorale de manière générale, les experts gouvernementaux et les représentants des organisations ayant le statut d'observateur à l'UNSCAC ont fait le point de la situation géopolitique et sécuritaire de la sous-région durant les six derniers mois. Les développements majeurs dans tous les onze pays membres ont été mis en relief. Une attention particulière a été accordée à la Guinée équatoriale, où des explosions ont eu lieu le 7 mars 2021 dans les dépôts d'armes et des munitions de l'armée nationale de Bata, la capitale économique. La délégation équato-guinéenne a rappelé que ces « explosions accidentelles » ont fait 107 morts et plus de 600 blessés. Elle a saisi cette occasion pour souligner l'élan de solidarité manifesté par les partenaires internationaux, y compris les Nations Unies, qui ont fourni de l'aide humanitaire et « continuent à accompagner le Gouvernement dans les travaux de relèvement et de reconstruction des zones affectées ». La délégation a aussi renouvelé sa gratitude aux Etats membres du Comité qui ont apporté « une assistance multiforme (financière, en personnel de santé, en matériel médical...) à la Guinée équatoriale pour l'aider à faire face à cette crise humanitaire ». Elle a particulièrement cité le Cameroun, le Congo et le Gabon.

Consolidation de la démocratie

La République centrafricaine (RCA) et le Tchad ont également fait l'objet d'une grande sollicitude. Concernant la RCA, son gouvernement a salué la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), la CEEAC et les autres partenaires « pour leurs efforts dans l'accompagnement du pays sur la voie de la consolidation de sa démocratie ». Pour sa part, le Comité a réaffirmé « sa solidarité avec les autorités centrafricaines dans cette marche ». Les Etats membres de l'UNSCAC ont exprimé le même soutien au Tchad. Ils ont aussi accueilli avec satisfaction la nomination, par

La situation politique et sécuritaire dans tous les onze pays membres de l'UNSCAC était au centre des discussions. Une attention particulière a été accordée à la Guinée équatoriale, à la RCA et au Tchad.

l'Union africaine (UA), de l'Ambassadeur Basile Ikouébé du Congo comme représentant spécial de l'UA pour le Tchad. Il aura pour principale mission d'apporter un appui permettant d'assurer la bonne conduite de la transition. La délégation tchadienne a indiqué que toutes les formes d'assistance seront utiles dans le contexte actuel, soulignant que le pays en a besoin pour « relever les défis qui l'attendent sur le plan sécuritaire, politique, socioéconomique, financier, sanitaire et humanitaire ».

Compte tenu de l'importance des enjeux, les Ministres des Affaires étrangères et autres chefs de délégation concernés ont consacré un huis-clos à la situation en RCA et au Tchad. Les discussions, qui ont eu lieu le 28 mai 2021, étaient présidées par le Ministre burundais des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, M. Albert Shingiro. En dehors du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, plusieurs autres hauts responsables des Nations Unies y ont pris part, notamment Mme Hanna Tetteh (Représentante spéciale auprès de l'Union africaine/Cheffe de l'UNOAU), MM. Huang Xia (Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs) et, par vidéoconférence, Annadif Mahamat Saleh (Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel/ Chef de l'UNOWAS). M. Basile Ikouébé, Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA pour les Grands et Chef du bureau de liaison de l'UA au Burundi, a pris la parole au nom de M. Moussa Faki Mahamat. Le Président de la Commission de la CEEAC était quant à lui représenté par le Commissaire aux Affaires politiques, paix et sécurité, M. Mangaral Banté.



Les experts, après l'ouverture de leurs travaux le 25 mai. © UNOCA/Norbert N. Ouedji

Rencontre en mode présentiel : un indicateur du travail ardu abattu pour contenir la COVID-19

La 51^e réunion de l'UNSAC s'est tenue en présentiel malgré le contexte toujours marqué par les contraintes imposées par la COVID-19. Toutes les délégations ont félicité le Burundi pour les dispositions particulières qui ont été prises pour assurer la protection et la sécurité des participants pendant toute la durée des travaux. Au-delà de la gratuité des tests à l'arrivée (aéroport Melchior Ndadaye de Bujumbura) et avant le départ de la capitale économique du Burundi, tout a été mis en œuvre pour garantir le respect des mesures barrières, notamment la distanciation physique ainsi que la distribution de masques et de gel hydroalcoolique. Une équipe médicale permanente veillait à tous les détails, sous la vigilance et la supervision du Docteur Joseph Nyandwi, Directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP).

Résilience des Etats

En saluant ces efforts remarquables, le représentant du Président de la Commission de la CEEAC, M. Mangaral Banté (Commissaire aux Affaires politiques, paix et sécurité), a aussi fait observer que l'organisation de cette 51^e session en mode présentiel est un « indicateur du travail ardu abattu par les Etats membres du Comité pour contenir et, à terme, venir à bout de la pandémie de la COVID-19 ».

Dans le même sens, le Chef de l'UNOCA a souligné que cette démarche témoigne de « la résilience que les Etats de l'Afrique centrale sont en train de développer, individuellement et collectivement, pour poursuivre leurs efforts de développement socio-économique, de préservation de leur stabilité sociopolitique et de renforcement de l'intégration régionale, malgré les effets de la pandémie de COVID-19 ». A ce titre, il a encouragé les Etats membres de l'UNSAC « à coordonner davantage leurs réponses nationales à la COVID-19, à partager leurs bonnes pratiques, et à



M. Mangaral Banté, Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité (CEEAC), a félicité les autorités burundaises, qui ont pris des « précautions nécessaires » afin que la 51^e réunion de l'UNSAC se tienne dans une ambiance chaleureuse. © UNOCA/Norbert Owendji

harmoniser les mesures de lutte contre la pandémie qui ont un impact sur la circulation des personnes et des biens dans l'espace CEEAC [...] tout en s'appuyant sur la stratégie régionale de lutte

contre la COVID-19 adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC l'année dernière ». Le Ministre burundais des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, M.

Albert Shingiro, a renchéri en soutenant que « la montée du nationalisme dans la lutte contre la COVID-19 devrait céder la place à la solidarité et à la coopération ».

**ALERTE CORONAVIRUS
PROTÉGEONS-NOUS ET
PROTÉGEONS LES AUTRES
POUR SAUVER DES VIES**



Le Burundi préside le Comité pendant six mois



ors des travaux de Bujumbura, la Guinée équatoriale a passé le témoin de la présidence tournante du Comité au Burundi, après avoir présenté le bilan de ses activités. Sur ce point, elle (la Guinée équatoriale) a rendu compte de l'état de la mise en œuvre des recommandations de la 50^e réunion de l'UNSAC organisée sous ses auspices en décembre 2020. Elle a évoqué, entre autres, la visite de terrain effectuée à Bangui (République centrafricaine) du 25 au 30 avril 2021 avec le soutien du Secrétariat (UNOCA).



(à compter de mai). Celle-ci sera organisée par le Gabon, qui occupe la première vice-présidence. Le bureau comprend également l'Angola (deuxième vice-présidence) et Sao Tomé et Príncipe (Rapporteur).

Le Burundi a déjà occupé le poste de président du Comité à plusieurs reprises. Et c'est la troisième fois qu'il est aux commandes de cet organe depuis que le Secrétariat de l'UNSAC a été confié au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) en 2011. Le Burundi avait en effet déjà rempli cette responsabilité après avoir accueilli la 34^e session en mai 2012 et la 39^e session en décembre 2014.

En prenant le relais, le Burundi a assuré qu'il consolidera les acquis et travaillera dans l'intérêt général cette mission jusqu'à la 52^e session ministérielle de l'UNSAC (voir ci-dessous). Il assumera prévue au plus tard dans six mois

M. Albert Shingiro : nous ferons tout pour réaliser les objectifs du Comité

Dans le discours de clôture de la 51^e session de l'UNSAC, le Ministre burundais des Affaires étrangères et de la Coopération au développement a dévoilé quelques aspects de sa vision et du contenu de son mandat. Extraits.

« Nous [...] vous promettons qu'au cours de notre présidence, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir et notre portée pour continuer l'œuvre entreprise par mes prédécesseurs en vue de la réalisation effective des objectifs du Comité dans les six prochains mois. En effet, malgré les contingences et les nombreux défis auxquels notre sous-région est confrontée, nous devons redoubler d'intensité, canaliser toutes nos énergies, mutualiser nos efforts pour assurer la paix, la sécurité et la stabilité et tirer nos populations de la pauvreté et de la faim [...].

[Après] près de 30 ans de fonctionnement, le Comité est devenu un mécanisme approprié de concertation, de prévention des crises et de consolidation de la paix et de la sécurité dans notre sous-région, c'est donc un motif de grande fierté pour nous tous. Néanmoins, la mutualisation de nos forces de défense et de sécurité et les apports de tous les acteurs et partenaires impliqués est un gage de réussite de notre mission ».



Photos UNOCA/Norbert N. Ouendji

EN QUELQUES IMAGES



De gauche à droite : l'Envoyé spécial du SG/ONU - Grands lacs, la Cheffe de l'UNOCA, le Chef de l'UNOWAS (vidéoconférence) et le Chef du bureau de l'UA/Burundi



Avant la session ministérielle, une minute de silence a été observée à la mémoire du Président Idriss Déby Itno, Maréchal du Tchad.



Une équipe du Comité d'organisation préparant la conférence de presse du Secrétaire permanent/Ministère des Affaires étrangères, M. Isidore Ntirampeba (21 mai)



Malgré le programme chargé, des participants ont visité des monuments et lieux historiques de Bujumbura. Une visite guidée qui a été très appréciée.



Une ambiance cordiale a régné entre le personnel d'appui (tenue identique) mobilisé par le gouvernement burundais et la délégation de l'UNOCA

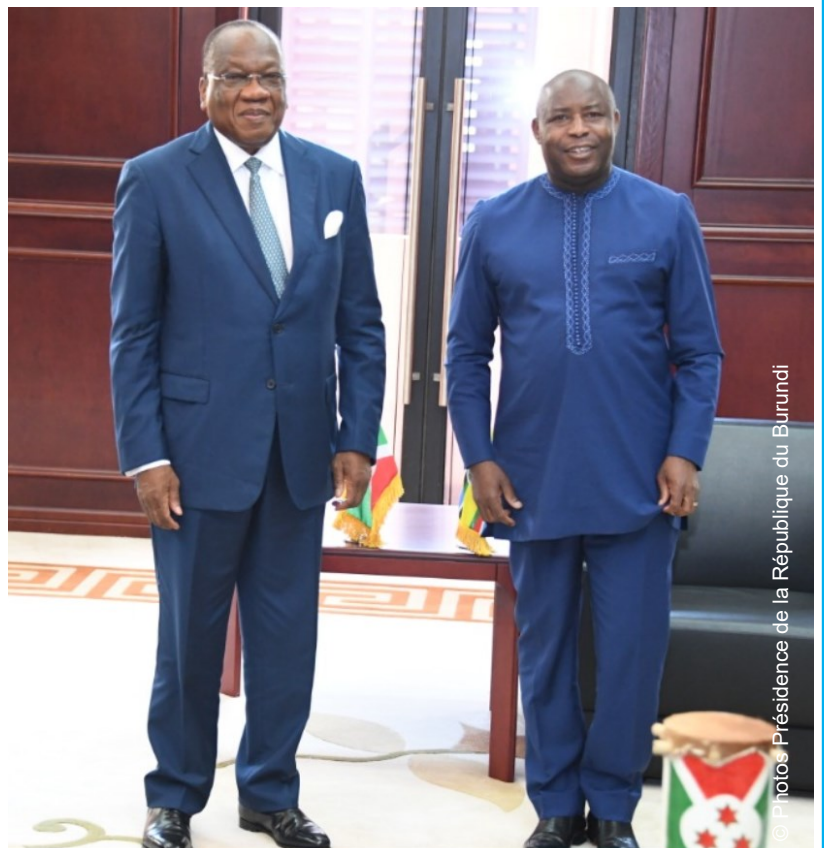
Photos UNOCA/Norbert N. Owendji

BURUNDI – GOUVERNANCE : le Chef de l'UNOCA salue le leadership du Président Ndayishimiye


Les échanges entre le Représentant spécial et le Président burundais se sont déroulés dans une ambiance détendue

En marge de la 51^e session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), tenue à Bujumbura du 24 au 28 mai 2021, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a été reçu en audience par le Président Evariste Ndayishimiye, le 27 mai (photos). Les deux personnalités ont fait un tour d'horizon de la situation politique et sécuritaire dans le pays et en Afrique centrale.

En analysant les progrès réalisés depuis la dernière élection présidentielle, M. Fall a salué le leadership du Chef de l'Etat burundais dans le renforcement de la bonne gouvernance et du développement socio-économique. Il a réitéré ces appréciations au Conseil de sécurité le 7 juin lors de la présentation du 20^e rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA. Le Représentant spécial a lancé un appel afin que la communauté internationale accompagne cette dynamique. Il estime notamment qu'une telle assistance « serait nécessaire pour soutenir les efforts nationaux visant à reprendre la coopération avec les partenaires internationaux, promouvoir la réconciliation et l'unité nationales, lutter contre la COVID-19, atteindre les objectifs de développement durable, promouvoir les droits de l'homme, lutter contre la circulation illicite de armes légères et de petit calibre et relever les défis de la sécurité climatique ».



Attaques à la grenade à Bujumbura : l'ONU de tout cœur avec le peuple burundais

Lors de son séjour à Bujumbura, M. Fall a été reçu en audience le 26 mai par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, M. Albert Shingiro. Le Représentant spécial a tenu à exprimer son indignation face aux attaques à la grenade perpétrées la veille dans la capitale économique du pays (une nouvelle attaque a été enregistrée le 26 juin dans la commune de Rutegama, dans la province de Muramvya, à environ 70 kilomètres de Bujumbura). Dans ces moments difficiles, il a rassuré le chef de la diplomatie burundaise quant à sa solidarité avec le peuple burundais et les autorités nationales. MM. Fall et Shingiro ont ensuite échangé sur les efforts menés par le Gouvernement dans la consolidation de la paix et la stabilité intérieure et sous-régionale. Ils ont aussi évoqué le rôle de la CEEAC en matière de paix et sécurité en Afrique centrale et d'intégration régionale, les effets du changement climatique et la lutte contre la COVID-19.

Le Représentant spécial a également eu des rencontres avec des représentants du corps diplomatique au Burundi et l'équipe de pays des Nations Unies.



© UNOCA/M. Nzengou

Lac Tanganyika : réconfort aux victimes des inondations causées par la montée des eaux



© UNOCA/M. Nzengou

Le 29 mai, le Chef de l'UNOCA a effectué une visite au camp des déplacés de Gatumba, une commune située à l'ouest de Bujumbura et jouxtant le lac Tanganyika. Elle lui a permis de toucher du doigt les réalités vécues par les victimes des inondations causées le 24 mai par la montée des eaux dudit lac et celle de la rivière Rusizi. M. Fall a apporté son réconfort à ces personnes en détresse, dont les biens ont été détruits à la suite de cette catastrophe naturelle. Selon les autorités locales, plus de 5000 familles ont été concernées par cet évé-

ment malheureux qui souligne l'importance capitale d'une bonne gestion de la question du changement climatique en Afrique centrale.

Lors de cette descente sur le terrain, M. Fall était accompagné de la Représentante spéciale/Cheffe du Bureau de l'ONU auprès de l'Union africaine (UNOAU), Mme Hanna Tetteh, ainsi que de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies par intérim au Burundi, Mme Nicole Kouassi, et plusieurs autres collègues et partenaires.

L'UNOCA à la Maison de la presse du Burundi



En séjour à Bujumbura dans le cadre de la 51^e réunion de l'UNOCA, le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique, M. Norbert N. Ouendji, a rendu une visite de courtoisie, le 20 mai, au Directeur de la Maison de la presse (MDP) du Burundi, M. Nestor Ntiranyibagira. La rencontre, qui a eu lieu en présence du responsable de la Communication du PNUD (Aaron Nsavyimana), a permis de partager des informations sur leurs activités respectives.

Promotion du dialogue

Le Directeur de la Maison de la presse du Burundi a dit être intéressé par le travail que fait l'UNOCA en matière de renforcement des capacités des journalistes. Il a souligné que depuis 2010, la structure dont il a la charge dispose d'un Centre de formation des médias. Un centre important dans le dispositif de la MDP, mais qui a besoin de moyens pour relever les défis auxquels elle fait face dans ce domaine.

Outre cet enjeu de formation, la MDP du Burundi a pour mission de répondre aux besoins de documentation des professionnels de l'information, de promouvoir la circulation de l'information et les échanges entre les journalistes ainsi que la liberté de la presse, la

solidarité professionnelle, le pluralisme et l'indépendance des médias.

M. Nestor Ntiranyibagira a tenu à rappeler que la Maison de la presse du Burundi a été aussi à l'avant-garde de la promotion du dialogue et de la lutte pour le respect de la liberté de la presse au Burundi. A cet égard, elle s'est fortement impliquée dans des actions visant la décrispation des tensions entre les médias et les autorités, notamment à travers des rencontres qui ont permis de faire comprendre aux uns et aux autres le rôle de la presse dans la construction et le renforcement de la démocratie dans le pays. Ce travail reste un des volets impor-

tants des engagements citoyens de la MDP du Burundi.

Créée en 1996 avec l'aide de

▼ Créée en 1996 avec l'aide de l'UNESCO, la Maison de la presse abrite plusieurs associations professionnelles, y compris le Secrétariat général de l'Organisation des médias d'Afrique centrale (OMAC), dont le Centre de monitoring a malheureusement cessé de fonctionner depuis 2016 (équipements en panne, manque de financement).

l'UNESCO, la Maison de la presse a été inaugurée le 14 mai 1997. Le 5 mai 2007, lors de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, le gouvernement burundais a officiellement remis à cette association sans but lucratif le titre de propriété de la villa qu'elle occupe actuellement à son siège du Boulevard du 28 novembre, Avenue des Travailleurs n°1, à Bujumbura. Elle abrite plusieurs associations professionnelles, y compris le Secrétariat général de l'Organisation des médias d'Afrique centrale (OMAC), dont le Centre de monitoring a malheureusement cessé de fonctionner depuis 2016 (équipements en panne, manque de financement).





ARRET SUR IMAGE

Bujumbura, 28 mai 2021 - Les réunions du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNOSAC) donnent souvent lieu à des consultations formelles et informelles entre différentes délégations sur des sujets d'intérêt commun. Elles favorisent aussi des conciliabules au cours desquelles les participants accordent leurs violons ou partagent des avis sur des préoccupations précises. La Ministre centrafricaine des Affaires étrangères (Mme Sylvie Baïpo-Temon) et son homologue camerounais (M. Le Jeune Mbella Mbella) en ont donné une illustration lors de la 51e session du Comité organisée par le Burundi. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji

UN CHIFFRE, UNE ALERTE

362

millions de dollars : c'est la somme requise au titre du plan d'action humanitaire pour 2021 au Cameroun et qui, à la mi-mai, avait été financé à hauteur de 18 %. Cette année, 4,4 millions de personnes auront en effet besoin d'une aide humanitaire dans ce pays. Les partenaires humanitaires ont prévu de cibler 3 millions de personnes parmi les plus vulnérables. Des conditions humanitaires très complexes y persistent, du fait de l'insécurité généralisée, des épidémies et des inondations. Les crises dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont fait plus d'un million de déplacés et 466 000 rapatriés (Source : 20e Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA, juin 2021, page 8).



INTERFACE

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de la Communication
stratégique et de l'Information publique

Contact éditorial : Norbert N. Ouendji

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 11 44 47 16 | Mobile : + (241) 65 72 23 23
Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org
Adresse postale : B.P : 23773 Libreville, Gabon
Site internet : <http://unoca.unmissions.org>
twitter.com/UNOCA_NEWS
facebook.com/unoca.onu